

SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS : LA CRISE S'ENLISE

Un an et demi après la sortie des premiers chiffres alarmants, les résultats du troisième volet de l'enquête nationale sur la santé financière des associations confirment une réalité préoccupante : la situation s'enlise et reste sans réponses politiques, alors même que les Français et Françaises reconnaissent massivement l'utilité et le rôle démocratique des associations.

Menée en septembre 2026, cette troisième vague de l'enquête nationale sur la santé financière des associations repose sur 3 575 questionnaires exploitables. Elle a été réalisée par Le Mouvement associatif, le Réseau national des maisons des associations (RNMA), l'Observatoire régional de la vie associative (ORVA) des Hauts-de-France, Hexopée et Elisfa, avec le soutien du Crédit Coopératif.

UNE SITUATION FINANCIÈRE EXTRÊMEMENT FRAGILE

Les résultats de cette troisième enquête confirment l'urgence de la situation. Les indicateurs financiers ne montrent aucune amélioration et demeurent à des niveaux particulièrement préoccupants.

Ainsi, 71 % des associations employeuses déclarent disposer de fonds propres fragiles ou inexistants et 30 % disposent de moins de trois mois de trésorerie, dont 6 % ne disposent d'aucune réserve.

Cette fragilité persistante interroge la capacité des associations à continuer de s'adapter et à tenir dans la durée, alors même qu'elles doivent répondre à des besoins sociaux croissants.

Les associations continuent de fonctionner dans un équilibre précaire, avec des marges de manœuvre extrêmement réduites, sans perspective de sortie de crise.

DES FINANCEMENTS PUBLICS EN NET RECUL

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les financements publics poursuivent leur recul.

De 2025 à 2026, 56 % des associations employeuses déclarent une baisse de leurs financements publics, contre 45 % sur la période précédente. 16 % d'entre elles signalent une diminution supérieure à 20 %.

Les baisses concernent particulièrement les financements de l'État (50 %), des départements (48 %) et des régions (46 %). Les financements privés, s'ils progressent pour certaines structures, reculent également pour 30 % des associations employeuses concernées. Ils ne peuvent donc constituer une réponse suffisante au désengagement des pouvoirs publics.

L'enquête confirme ainsi que les financements publics constituent l'une des principales sources d'inquiétude du secteur.

DES CONSÉQUENCES RÉELLES SUR LES ACTIVITÉS ET L'EMPLOI

Les difficultés financières continuent de se traduire concrètement dans le fonctionnement des associations.

Parmi les associations employeuses :

- ✓ 63 % ont dû annuler ou réduire certaines activités ;
- ✓ 20 % ont augmenté les cotisations ou la participation des usagers, alors même que les besoins sociaux augmentent ;
- ✓ 45 % n'excluent pas de devoir réduire leur masse salariale, tandis que 10 % envisagent des licenciements économiques ou un plan de sauvegarde de l'emploi.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 22 OCTOBRE 2026

Ces problématiques touchent l'ensemble des territoires et secteurs d'activité, avec des conséquences concrètes pour les personnes accompagnées, leurs proches, les salarié·es et les bénévoles.

À mesure que la crise s'installe, c'est la capacité même des associations à répondre aux besoins de la population qui se trouve fragilisée.

DES ASSOCIATIONS PEU ENTENDUES MALGRÉ LEUR RÔLE ESSENTIEL

En dépit de la gravité de la situation et des nombreuses alertes, les réponses politiques se font toujours attendre.

91 % des associations employeuses et 74 % des associations sans salarié·e estiment que les associations sont peu ou pas du tout écoutées par les responsables politiques.

Ce sentiment contraste fortement avec la place que les Français et Françaises souhaitent voir occuper par les associations dans la société.

Selon l'étude [Pays d'associations](#) publiée ce mois-ci par Destin Commun :

- ✓ 83 % des Français·es considèrent les associations efficaces pour améliorer la vie des gens ;
- ✓ 74 % reconnaissent leur rôle dans la vie démocratique ;
- ✓ 75 % souhaitent que la société civile soit davantage associée aux décisions politiques.

Demander que les associations soient pleinement reconnues et associées à la co-construction des politiques publiques n'est donc pas une revendication corporatiste, limitée à la défense des intérêts du secteur associatif. C'est une aspiration largement partagée par la population.

UN APPEL À DES MESURES FORTES ET URGENTES

À l'approche des échéances électorales, les associations expriment des attentes claires.

78 % des associations employeuses demandent un renforcement des financements et de leur modèle économique, 60 % un soutien à l'emploi associatif et 50 % une simplification administrative. Les associations sans salarié mettent quant à elles en avant la reconnaissance du bénévolat et de l'engagement (57 %), la simplification administrative (43 %) et les aides en nature (36 %).

Face à l'enlisement de la situation et aux nouvelles incertitudes budgétaires pour 2027, nous appelons les pouvoirs publics à prendre des mesures concrètes et ambitieuses pour préserver les capacités d'action des associations.

« Un an après la mobilisation nationale #ÇANETIENTPLUS, les résultats de cette troisième enquête montrent que l'urgence demeure entière. Les associations ne peuvent plus compenser la fragilité de leurs moyens par des efforts d'adaptation, des réductions d'activités et une pression accrue sur leurs salarié·es et leurs bénévoles. Sans réponses fortes et rapides, c'est la capacité associative à répondre aux besoins de la population, mais aussi une part essentielle du lien social et de la vitalité démocratique des territoires, qui risquent de s'affaiblir durablement. »

EN SAVOIR PLUS

[Accéder aux résultats détaillés de l'enquête](#)

CONTACTS PRESSE

Le Mouvement associatif

Fula MESIKA

Responsable Communication

fmesika@lemouvementassociatif.org

06 34 31 23 41

RNMA

Sylvain RIGAUD

Délégué général

sylvain.rigaud@maisonsdesassociations.fr

06 64 20 34 90

Hexopée

Antoine TREDEZ

Coordinateur du pôle

communication, plaidoyer,

relations institutionnelles

atredez@hexopee.org

06 59 86 47 70

Elisfa

Lucie LE LAY

Responsable du pôle

plaidoyer et communication

lucie.le_lay@elisfa.fr

06 51 92 55 82